

PIÈCES NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

Effectuer votre inscription auprès du Service Enfance

Votre inscription ne sera définitive qu'après la fourniture de tous les documents demandés ci-dessous.

- La fiche de demande d'inscription - déclaration, remplie recto/verso, datée et signée
- La fiche sanitaire de liaison remplie recto/verso, datée et signée
- L'original du carnet de santé afin de contrôler les vaccinations
- Eventuellement la notification CAF « aide aux vacances enfants 2024 » (*si vous en possédez*)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- L'attestation Couverture Maladie Universelle (CMU) mise à jour (*pour les familles concernées*)
- Attestation d'aisance aquatique et nautique **avec ou sans brassières de sécurité** (*effectué et délivré en piscine*) ou attestation scolaire « savoir-nager » ou le « sauv'nage » délivré par les fédérations sportives agréées :
 - Séjours adolescents : test obligatoire sans brassière de sécurité à fournir au plus tard dans les 15 jours qui suivent l'inscription.
 - Séjours à Saint-Hilaire-de-Riez : test obligatoire avec ou sans brassière de sécurité pour la tranche d'âge 6 - 12 ans, sans ce document votre enfant ne pourra pas participer aux activités nautiques.
A noter : le test effectué les années précédentes est toujours valable.
- Le premier versement obligatoire à l'inscription en fonction du séjour (par enfant)

La totalité du séjour devra être acquittée 10 jours avant la date de départ.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

TARIFS SEJOURS ETE 2024

Mois de juillet 2024						
Lieux	Ages	Périodes		Participation des familles	1 ^{er} versement obligatoire	Paiement
Saint-Hilaire-de-Riez <i>(possibilités de cumuler 2 séjours)</i>	6 - 12 ans	1 ^{er} séjour	du 9 au 19 juillet (10 jours)	de 120 € à 333 €	selon calcul du Quotient Familial	en 3 versements en fonction du QF. par séjour 1 ^{er} versement obligatoire à l'inscription
	6 - 12 ans	2 ^{ème} séjour	du 19 au 29 juillet (10 jours)	de 120 € à 333 €		
Valloire	13 - 15 ans		du 6 au 21 juillet (16 jours)	765€	255€	en 3 versements. 1 ^{er} versement obligatoire à l'inscription

Mois d'août 2024						
Lieux	Ages	Périodes		Participation des familles	1 ^{er} versement obligatoire	Paiement
Saint-Hilaire-de-Riez <i>(possibilités de cumuler 2 séjours)</i>	6 - 12 ans	1 ^{er} séjour	du 6 au 16 août (10 jours)	de 120 € à 333 €	selon calcul du Quotient Familial	en 3 versements en fonction du QF par séjour 1 ^{er} versement obligatoire à l'inscription
	6 - 12 ans	2 ^{ème} séjour	du 16 au 26 août (10 jours)	de 120 € à 333 €		
Valloire	13 - 15 ans		du 4 au 19 août (16 jours)	765€	255€	en 3 versements. 1 ^{er} versement obligatoire à l'inscription